



Séance du Conseil Municipal du 6 janvier 2023

Liste et résumé des délibérations examinées en séance

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire le vendredi 6 janvier 2023 à 20^h00 dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Robert KOHLER, Maire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 25/11/2022 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Aire de jeux : Création et demande subvention

Il est envisagé de remplacer la structure existante par une nouvelle structure adaptée au 2 - 8 ans et complétée par d'autres jeux ouverts à différentes tranches d'âge (2 - 15 ans), dans le but de favoriser les interactions sociales.

Le coût des travaux est estimé à 106 589 € HT. Pour le financement de ce projet, la collectivité souhaite solliciter une subvention au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet.

3. Chemin rural Ober Geisenlehn - Vente des parcelles

Sur demande du notaire chargé d'établir les actes de ventes des parcelles composant le chemin rural et afin d'éviter une ordonnance intermédiaire du Livre Foncier lors du dépôt des ventes, il convient d'apporter les précisions sur les parcelles et les acquéreurs concernés :

Il est précisé que l'office notarial « Albrecht & Hauptmann, notaires associés » est chargé de la rédaction des actes. Les frais occasionnés sont à la charge de chaque acquéreur.

4. Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires - Projet de fusion avec Durrenentzen

Le contexte actuel de notre corps de première intervention, avec un effectif en baisse constante et le prochain départ de son chef de corps pour raisons professionnelles, nous conduit à nous interroger sur son devenir.

Deux possibilités nous sont offertes :

- dissolution de notre corps de première intervention avec un rattachement au Centre Départemental d'Incendie et de Secours,
- fusion avec le corps de première intervention de Durrenentzen.

M. le Maire propose la seconde solution puisqu'elle correspond à la volonté de nos sapeurs-pompiers locaux.

Une réunion avec M. le Maire de Durrenentzen sera organisée prochainement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord quant à cette proposition.

5. SIAEP - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Le rapport présenté par M. le Maire est adopté.